



## Communiqué de la CGT Finances publiques 35 du 7 juin 2023:

### **Communiqué CGT du 31 mai 2023:**

*"Dans une énième tentative de bâillonner la démocratie, Macron et son gouvernement veulent, une nouvelle fois, empêcher les députés de voter la réforme des retraites. Pour cela, ils multiplient les manœuvres juridiques, en utilisant de façon inédite tous les instruments constitutionnels.*

*On connaissait le 49-3 et le 47-1, on découvre maintenant l'article 40 ! Après avoir fait supprimer l'article 1 de la proposition de projet de loi en Commission des Affaires sociales, ils veulent empêcher les députés-es de le rétablir en séance plénière en invoquant cet article.*

*La CGT le répète avec l'intersyndicale, il serait gravissime que Yaël Braun-Pivet et le gouvernement empêchent, une nouvelle fois, le parlement de s'exprimer. La CGT les appelle solennellement à cesser ces agissements et à laisser l'Assemblée nationale délibérer et voter sereinement.*

*Nous continuerons de porter le vrai progrès social et notamment la retraite à 60 ans à taux plein, anticipée pour les métiers pénibles ainsi que le maintien et le renforcement des régimes pionniers. La CGT appelle à faire du 6 juin une journée massive de grèves et de manifestations partout en France."*

**Le 6 juin 2023**, selon le journal financier **les Echos**, *La présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Bruan-Pivert, devrait brandir l'article 40 de la Constitution pour éviter que soit réintroduit via un amendement l'abrogation du report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans écartée la semaine dernière en commission au Palais-Bourbon."*

Le même journal enfonce le clou au sujet de la grève et des manifestations du 6 juin : *"Le baroud d'honneur contre la réforme des retraites n'a pas fait le plein"*

**Le Télégramme de Brest** précise: *Ce mardi 6 juin, près de 32000 manifestants avaient répondu à l'appel des syndicats en Bretagne lors de cette 14e journée d'action, alors que la réforme des retraites a été définitivement adoptée par le Parlement le 20 mars.*

*Au plan national 900 000 manifestants se sont mobilisés dans tout le pays, 300 000 à Paris, en grève et dans les manifestations, après 13 journées de manifestations (les 19 et 31 janvier, les 7, 11 et 16 février, les 7, 8, 11, 15, 23 et 28 mars, les 6 et 13 avril et le 1<sup>er</sup> mai ...) les syndicats appelaient à un 14e acte, ce mardi 6 juin, contre la réforme des retraites. De Brest à Vitré et de Lannion à Belle-Ile, une trentaine de*

*manifestations sont organisées à travers la Bretagne.*

En Ille-et-Vilaine, on a comptabilisé 8.000 manifestants à Rennes, 1.000 à St Malo, 300 à Montfort, 600 à Redon. A Rennes, de nombreux agents, actifs et retraités, se sont retrouvés derrière notre banderole :

**64 c'est NON !**

### **ABROGATION DE LA REFORME MACRON !**

Et c'est sans compter les grèves qui ont été reconduites dans de nombreux secteurs depuis des semaines, et pourtant, il faudrait tourner la page d'une forme de contestation passagère, sans fondement, et revenir à la raison.

M Lemaire, se félicite des bonnes notes attribuées par les agences américaines de notation, qui permettent à la France de conserver la confiance des marchés et d'y emprunter.

Et surtout en réalité : mieux appliquer la politique de régressions sociales tous azimuts du gouvernement Macron.

Ainsi, le mépris de ce gouvernement vis à vis de la démocratie sociale atteint son paroxysme ; Son programme se limite à donner des gages aux marchés financiers, et pour y parvenir: il doit poursuivre la liquidation des services publics et de la Sécurité sociale, en n'hésitant pas à faire valoir dans le même temps la *lutte contre la fraude fiscale*.

On connaît bien cette musique aux Finances publiques, elle consiste à faire

toujours de la COM, pour mieux éviter de s'attaquer à la fraude fiscale (cf les annonces de M Attal ou encore le contrôle tel qu'il est envisagé dans la note de cadrage DG sur les SIP, croira qui le peut ou le veut devant l'état de nos services...).

Ce mépris, on le retrouve à tous les niveaux de l'Etat. Dans ces conditions, il est évident que la DGFIP ne manquera pas de rester une cible prioritaire des coupes budgétaires du gouvernement dans les prochains mois.

Au plan confédéral, les organisations syndicales ont décidé de se revoir en intersyndicale la semaine prochaine. Le conflit en cours montre un renforcement des forces syndicales au profit du monde du travail dans notre pays. La CGT, par son combat pour l'unité et pour faire aboutir les revendications, en est un artisan essentiel.

Organisons-nous pour défendre ENSEMBLE nos retraites, mais également nos missions, notre Statut, nos salaires, nos emplois et nos conditions de travail.

C'est pourquoi, pour les agents qui n'ont pas déjà franchi le pas :

**NOUS VOUS INVITONS A  
REJOINDRE UN SYNDICALISME  
DE LUTTES ET DE  
REVENDEICATIONS EN ADHÉRANT  
A LA CGT !**

**En complément à ce message un bulletin d'adhésion.**